

Voit. de livraison (châssis)	Marque <b>HANOMAG-HENSCHEL</b>	F 25 - Benzine	Fiche d'homologation n° CII <u>3383 17</u>
---------------------------------	-----------------------------------	----------------	---

**MOYENS D'IDENTIFICATION** "F 25" de chaque côté sur les portes et sur plaquette du constructeur, à droite, dans cabine, à côté du siège.

No de châssis de 7 ou 14 chiffres.

Numéro du châssis frappé à l'avant, à droite, latéralement sur le longeron  
 Signe d'identification du moteur frappé à l'AR, en haut sur la culasse (frappé par l'importateur).  
 Constructeur HANOMAG-HENSCHEL GmbH, Hannover(D) Importateur VALLET AG., Aesch / BL

**CHASSIS** Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement avant  
 Direction à gauche Assistance -  
 Frein de service hydr.2-circ.exp.int.av.assist.par dépression;  
 Frein auxiliaire méc.exp.interne sur demande avec régulateur  
 Frein stationn. sur roues AV selon charge sur roues AR \*  
 Transmission méc.toute synchronisée Nombre vit. 4  
 Blocage differ. - Crochet rem. - Vitesse max. 100 km/h

**MOTEUR** Genre en ligne Temps 4  
 Marque B M C Carbur. B  
 Type 16 A M W  
 Position avant Nombre cyl. 4  
 Alésage 76,2 Course 89  
 Cylindr. 1622 cm<sup>3</sup> CV-impôt 8,26  
 CV-puiss. 54 (DIN) à 4000 t/m  
 Refroidissement eau  
 Bruit 80 dB (A) à 4000 t/m  
 Amortissement bruit 1 pot 500xØ 150

**CARROSSERIE** Forme cabine avancée Nombre portes 2  
 Toit ouvert -  
 Nombre de places : Total 3 ; AV 3 ; milieu - ; AR - ; Places debout -

**DIMENSIONS** Voie AV 1365 AR 1400 \*\*)  
 +) Diam. braquage G DR  
 Empattement 2800 - 3880  
 Longueur Dimensions ext. 4760-5840 Dimensions int.  
 Largeur 1810 \*\*)  
 Hauteur 2040  
 Porte à faux AV 1130  
 AR 830  
 lat. -

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>selon carrosserie</u>			
Charge utile	<u>selon carrosserie</u>			
Total				
Garantie fabr.	<u>1400</u>		<u>1400</u>	<u>2700</u>
Dimens. pneus	<u>6.70 - 15 6 PR</u>			
Charge p. essieu	<u>1480</u>	<u>(3,25)</u>	<u>1480</u>	<u>(3,25)</u>
	<u>de l'ensemble</u>			
Poids maxi remorquable	<u>-</u>			<u>kg</u>

EQUIPEMENT Equipement électrique 12 v

Feux de route 2/CR (E) Avertisseur optique oui

Feux de croisement 2/CR (E) Feux de position 2/A (E)

Feux de gabarit - Feux de brouillard -

Avertisseur 1/électrique (1-ton) Niv. sonore 91 (dB/A)

Essuie-glace 2/électriques Lave-glace oui

Feux arrières 2/R (E) Catadioptres 2/I (E)

Feux stop 2/S1 (E) Feux de recul -

Eclair. plaque contr. 1/à gauche comb. Plaque forme haute X/XXXXXX

Rétroviseur 2/extérieurs Indic. vitesse km/h

Indic. direction clign. 4/disposition II

AV 2/4 (E) § latér. - AR 2/2a (E)

Avert. clign. - Lampes de travail -

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de livraison

Marque & type HANOMAG-HENSCHEL F 25

Homologation n° CH 3383 17

Forme de la carr.

Places ass. : Total 3 (3 avant)

Poids à vide sel. bull. Carburant B

pesage cv 8,26

Charge utile sel. vhc. Cylindrée 1622 cm<sup>3</sup>

Poids total 2700 Poids de l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. homologué = 6'335'311

- \* ) Frein de service : hydraulique, 1 circuit, à expansion interne, admis jusqu'au 31.12.72
- \*\* ) Sur demande : voie arrière 1730 mm et largeur totale arrière 1900 mm.
- + ) Dimensions : doivent être contrôlées lors de l'immatriculation.
- § ) Clignoteurs : au vu des valeurs mesurées, les clignoteurs homologués par l'ECE sous le sigle "4 (E)" peuvent être montés selon le schéma II de l'OCE. Sur les véhicules dépassant 6 m de longueur, des clignoteurs supplémentaires doivent être exigés, selon le schéma IV de l'OCE.

Lieu et date de l'expertise  
Aesch, 16.12.71

La commission d'expertise

12